

VILLE de PERROS-GUIREC
(Côtes d'Armor)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2016**

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers présents (pour partie)	24
Nombre de pouvoirs	4
Nombre d'absents (pour partie)	2

L'An deux mil seize le quinze décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de PERROS-GUIREC, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Erven LÉON, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Erven LÉON **Maire** - Mme Catherine PONTAILLER - M. Bernard ERNOT - Mme Isabelle LE GUEN (pour partie) - M. Christophe BETOULE - Mme Maryvonne LE CORRE - M. Yannick CUVILLIER - Mme Annie HAMON - M. Jean-Claude BANCHEREAU, **Adjoint au Maire** - M. Roland PETRETTI - M. Jean BAIN - M. Jean-Yves KERAUDY - Mme Sylvie AUDRAIN - Mme Annie ROPARS - M. Christophe TABOURIN - Mme Mylène de FRANCE - Mme Gwen-Haël ROLLAND - Mme Armelle INIZAN - M. Alain COÏC - Mme Sabine DANIEL-QUINQUIS - M. Jean-Louis PERON - M. Michel PEROCHE - Mme Sylvie BOURBIGOT - M. Philippe SAYER, **Conseillers Municipaux**, formant la majorité des membres en exercice.

POUVOIRS :

Véronique FRENOY-COATANTIEC	Pouvoir à Maryvonne LE CORRE
Patricia DERRIEN	Pouvoir à Erven LÉON
Jean-Christophe PIERRE	Pouvoir à Annie HAMON
Thierry LOCATELLI	Pouvoir à Jean-Claude BANCHEREAU

ABSENT EXCUSÉ :

Isabelle LE GUEN, jusqu'à la délibération 2016-207-3.5
Yvonne DEMOREST

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, **Jean BAIN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : Tarifs du matériel technique des salles municipales 2017

2016-218-7.10

TARIFS DU MATÉRIEL TECHNIQUE DES SALLES MUNICIPALES 2017

Catherine PONTAILLER propose au Conseil Municipal d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs du matériel technique potentiellement utilisable (sous réserve de possibilité technique) dans les salles municipales selon le tableau suivant :

DESCRIPTIF	2016	2017
Vidéoprojecteur Full HD 6000 Lumen / par jour (uniquement au PdC)	350 €	350 €
*Vidéoprojecteur 4500 Lumen / par jour	200 €	200 €
*Vidéoprojecteur 2000 Lumen / par jour	65 €	65 €
Sonorisation AEW par jour (2x200W avec 1 table de mixage 12 entrées et 1 micro filaire). (uniquement au PdC)	160 €	160 €
Prestation technique : Tarif horaire du personnel	40 €	41 €
Réseau sans fil par jour	70 €	71 €
Micro sans fil à main par jour	62 €	63 €
Micro filaire par jour	21 €	20 €
Écran Plasma par jour	155 €	160 €
Pupitre + 2 micros cols de cygne / jour	90 €	95 €

Conditions de location :

- Les Associations, les particuliers et les entreprises de Perros bénéficient d'une réduction de 10%.
- *Ces vidéoprojecteurs peuvent être loués, sous conditions, en complément de celui du Palais des congrès.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré
Le 15 décembre 2016
Pour extrait conforme
LE MAIRE



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Bernard LERNOT